

# COMITE DEPARTEMENTAL DE GOLF du MORBIHAN

## CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL INDIVIDUEL JEUDI 29 MAI 2014

*Epreuve qualificative au Championnat de Bretagne Individuel  
les 30 et 31 Août au Golf des AJONCS d'OR*

GOLF de PLOEMEUR Océan  
56270 PLOEMEUR

☎ : 02 97 32 81 82- 📠 : 02 97 32 80 90

✉ : AS [A.S.GOLF.Ploemeur@wanadoo.fr](mailto:A.S.GOLF.Ploemeur@wanadoo.fr) GOLF : [ploemeur@bluegreen.com](mailto:ploemeur@bluegreen.com)

### REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète le "règlement spécifique des épreuves organisées par la Ligue de Bretagne" de l'année en cours.  
Les conditions du règlement particulier de l'épreuve priment celles du règlement général.

### CONDITIONS DE PARTICIPATION

#### Championnat ouvert :

<sup>35</sup>/<sub>17</sub> aux joueuses et joueurs licenciés **d'un Club du MORBIHAN** et/ou licencié « Bretagne » et domiciliés dans le département.

<sup>35</sup>/<sub>17</sub> **Nombre d'inscrits limité à 100. Si les demandes dépassent ce chiffre, le choix des inscrits se fera par l'ordre des index.**

### FORME DE JEU

#### Stroke play / 18 trous

#### Classement en brut

<b>Messieurs :</b>	1 <sup>ère</sup> série :	index inférieur à 8,5	marques blanches
	2 <sup>ème</sup> série	index de 8,5 à 18,4	marques blanches
	3 <sup>ème</sup> série	index de 18,5 à 35,4	marques jaunes
<b>Dames :</b>	1 <sup>ère</sup> série :	index inférieur à 12,5	marques bleues
	2 <sup>ème</sup> série	index de 12,5 à 24,4	marques bleues
	3 <sup>ème</sup> série	index de 24,5 à 35,4	marques rouges

L'index pris en compte est celui à la date de clôture de l'inscription

**Ordre des départs :** dans l'ordre décroissant des index et par séries. 1<sup>er</sup> départ à 8h00

#### Qualifiés pour le Championnat de Bretagne individuel :

**Messieurs :** 1<sup>ère</sup> série : les **13** premiers et ex aequo  
2<sup>ème</sup> série : les **7** premiers et ex aequo

**Dames :** 1<sup>ère</sup> série : les **4** premières et ex aequo  
2<sup>ème</sup> série : les **2** premières et ex aequo

**Les joueuses et joueurs "protégés" sont qualifiés d'office et DEVRONT S'INSCRIRE**

### ENGAGEMENT

Les inscriptions devront parvenir au secrétariat du Golf organisateur par l'intermédiaire des Clubs des joueurs huit jours francs avant le premier jour de l'épreuve.

Les droits d'inscription (chèque à l'ordre du Comité départemental de Golf, ou espèces) s'élèvent à :

<sup>35</sup>/<sub>17</sub> **22 euros pour les adultes**

<sup>35</sup>/<sub>17</sub> **10 euros pour les moins de 20 ans.**

### PRIX

Les trois premiers de chaque série seront récompensés.  
Remise des prix au Club-house du golf 30 minutes après la fin de l'épreuve.

